



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 55862

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le traitement des maladies neurodégénératives et plus particulièrement sur la maladie d'Alzheimer. L'association France Alzheimer, reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, propose différentes pistes pour améliorer le parcours de soin notamment de lancer une campagne nationale d'information sur la maladie d'Alzheimer pour sensibiliser le grand public sur l'importance d'initier une démarche de diagnostic dès le premier signe de la maladie et pour valoriser les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le nouveau plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019, présenté par le Gouvernement le 18 novembre 2014, a intégré la proposition de France Alzheimer. Ainsi, les mesures 1 et 41 de ce plan prévoient des actions de communication auprès du public sur les maladies neuro-dégénératives, comprenant la maladie d'Alzheimer. L'intérêt d'un diagnostic précoce est rappelé, tout comme l'accès aux dispositifs d'aide et d'accompagnement, l'accès à la recherche et aux essais thérapeutiques et l'anticipation des conséquences de la maladie.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55862

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3961

Réponse publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3400